

Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2020 de la Paroisse du Haut-Talent

Madame la Présidente de l'Assemblée, Mesdames et Messieurs, chères paroissiennes, chers paroissiens,

Compte tenu des restrictions de rencontre consécutives à la pandémie, c'est essentiellement par correspondance entre nous et avec le trésorier que nous avons procédé. Réunis à bonne distance, mais coopérant attentivement, à la Fondation *Chante Bise* à Morrens le 19 février 2021, les soussignés ont analysé les comptes et pièces comptables que M. Daniel Thomas leur a adressés par courriel le 12 février.

Les contrôles effectués nous permettent d'affirmer que la comptabilité est le reflet exact des opérations attestées par les pièces justificatives. L'exercice 2020 se solde par un déficit de CHF 3'584,20. Attendu, prévu au budget, inexorablement répétitif, il amenuise encore nos réserves. Surtout, si l'on considère uniquement les ressources de la paroisse, il ascenderait à plus de CHF 8'500.- car, pour la troisième fois, nous avons bénéficié d'une subvention de CHF 5'000.- de la Région Les Chamberonnes.

Du côté des produits réguliers, l'appréciation de la performance nous paraît plus pertinente par comparaison avec les résultats des dernières années plutôt que par rapport aux ambitions budgétaires. S'agissant des offrandes, les collectes fléchissent de quelque CHF 2'000.- ce qui s'explique aisément par la suppression d'une forte proportion de cultes en présentiel. Mêmes remarques pour les mariages et services funèbres. Les dons à la paroisse, en revanche, et probablement par un effet de compensation, marquent une belle progression par rapport aux deux années précédentes. La Journée d'Offrande apporte un encaissement proche de la cible et affiche aussi une augmentation vis-à-vis du couple d'années antérieures. La Fête des Récoltes, elle, annulée et convertie en collecte, marque le pas et poursuit un déclin régulier probablement dû à la

raréfaction des exploitations paysannes et des jardins potagers, les fidèles paroissiennes et paroissiens prenant de l'âge.

Du côté des charges, celles découlant des cibles cantonale et régionale sont conformes au budget et constantes. Celles dépendant de notre gouverne, sont stationnaires s'agissant du secrétariat et même en baisse pour les rubriques de moindre importance : fournitures de bureau, de formation et d'accompagnement, ce qui reflète une relative mise en veilleuse suite à la crise sanitaire.

En résumé, l'année sous revue a été marquée par une série de restrictions et d'exigences dictées par la pandémie Covid-19. Cette situation particulière est venue s'ajouter à un étiolement de notre paroisse qui souffre d'une pénurie flagrante de responsables au niveau de son conseil et de son secrétariat. Et puis, les finances sont à la même enseigne crépusculaire.

La situation, les perspectives, les forces disponibles sont telles que le moment semble venu de chercher une solution de pérennité par association avec une paroisse du voisinage.

En conclusion, la Commission de gestion recommande à l'Assemblée de paroisse d'approuver les comptes 2020 tels que présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier de sa persévérance et des multiples fonctions supplétives qu'il exerce.

Morrens, le 02 mars 2021

La Commission de gestion :

Jean-Claude Simond

Jacques Janin

Sylviane Perrin